

Le Ministre

Paris, le

20 JAN. 2009

NOTE

**à l'attention de
Mesdames et Messieurs les Recteurs**

Objet : Consultation sur le lycée

Principes :

La consultation sur le lycée, que je souhaite, repose sur quelques principes simples, parmi lesquels la déconcentration au niveau académique, qui fait jouer la subsidiarité au profit des recteurs et la volonté de créer les conditions d'une expression collective au profit du plus grand nombre de lycéens et au plus près d'eux.

Dans un but de clarté et d'efficacité du débat, il est en même temps souhaitable de proposer un certain nombre de thèmes pouvant être abordés à l'occasion de cette vaste consultation.

Dans le même esprit il est souhaitable de tenir un calendrier précis de la consultation, de procéder à des restitutions régulières de ses conclusions et de permettre leur très large diffusion.

Sur ces bases la consultation se réalisera, d'une part autour des Recteurs représentants du ministre, d'autre part auprès des instances de la vie lycéenne et enfin à partir de la mission que j'ai confiée à Richard DESCOINGS.

L'ensemble de ces actions doit contribuer à créer les conditions d'un consensus aussi large que possible pour permettre à la réforme nécessaire du lycée de s'accomplir. Nous ne partons pas de rien. Un certain nombre d'acquis peuvent être préservés, que ce soit l'accord obtenu sur les objectifs et principes directeurs de la réforme du lycée (« Points de convergence ») ou encore l'envie de changement suscitée chez certains par les travaux engagés depuis 6 mois.

Votre mission est complémentaire de celle que j'ai confiée à Richard DESCOINGS qui sera appuyé par Jean-Paul de GAUDEMAR, recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et Jean-Louis NEMBRINI, Directeur Général de l'Enseignement Scolaire. Cette dernière responsabilité particulière a fait l'objet d'une lettre de mission spécifique qui décrit les objectifs et les modalités de cet aspect de la consultation que je souhaite conduire.

Je vous demande d'apporter tout votre concours à la mission conduite par Richard DESCOINGS.

Consultation académique

Je vous demande de consulter très largement, les autorités civiles, intellectuelles, professionnelles, les leaders d'opinion, sur la construction d'un nouveau lycée conforme aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Je vous recommande d'inscrire cette action au-delà du périmètre ordinaire de l'éducation nationale. Vos consultations devront vous permettre également de vous exprimer aussi régulièrement que possible dans les médias locaux, en particulier la Presse Quotidienne Régionale et la Presse Quotidienne Départementale.

En ce qui concerne la consultation des lycéens eux-mêmes je vous invite à prendre toutes les initiatives qui vous paraîtront utiles, tout en privilégiant le dialogue avec les représentants élus de la vie lycéenne.

- Il importe à cet égard de faire réfléchir les élus lycéens dans le cadre d'ateliers, ou de CVL extraordinaires sur des figures imposées inspirées des « points de convergence »:
 - l'orientation,
 - la vie lycéenne,
 - l'aide personnalisée,
 - lutter contre l'échec,
 - la préparation à l'enseignement supérieur,
 - l'égalité des chances,
 - quel socle commun d'enseignement pour tous ?
 - comment décroïsonner, déspecialiser les parcours
 - « Apprendre à apprendre » (autonomie, recherche documentaire, travail en équipe...)
 - la classe de seconde mais aussi le cycle terminal et le baccalauréat.

- La première séance des travaux de cette concertation sera consacrée à l'établissement du calendrier et à l'ordre d'examen des différents thèmes de discussion.
- cette consultation qui peut être organisée sur le principe « le mois de l'orientation » « le mois de l'aide personnalisée » donnera lieu à des synthèses chaque mois.
- ces synthèses qui pourront alimenter vos sites académiques, seront mises en ligne à compter du mois de mars, sur un site national dédié et médiatisées localement et nationalement.
- parallèlement les partenaires sociaux et organisations lycéennes seront également largement sollicités.
- in fine la consultation donnera lieu à une synthèse, par exemple au sein du CAVL, assortie de propositions, et recommandations.
- Ces résultats seront transmis au Dgesco pour la mi-juin.

Je souhaite également encourager les expérimentations dans les lycées. Les mois passés ont suscité chez de nombreux acteurs (chefs d'établissement, professeurs, lycéens eux-mêmes) une envie réelle de réforme du lycée. Cette volonté doit être encouragée dans le cadre d'expérimentations pragmatiques, venues du terrain, et résultant d'engagements précis.

A cette fin j'ai décidé de retenir la candidature d'une centaine d'établissements désireux d'innover et d'expérimenter certains aspects de la réforme du lycée en particulier ceux résultant des points de convergence.

Je vous demande de recueillir la candidature d'établissements qui vous semblent prêts à s'engager dans cette voie. Pour guider votre choix vous ferez usage de la fiche de projet jointe à la présente instruction qui vous permettra de privilégier les dossiers dans lesquels les établissements se prononceront de manière convaincante sur tout ou partie des engagements suivants :

1 : Objectifs d'amélioration des résultats :

- *Amélioration du taux de réussite au baccalauréat (par rapport à la moyenne académique),*
- *Diminution du nombre des redoublements en seconde,*
- *Augmentation du taux de satisfaction du premier choix lors de l'orientation en fin de seconde,*
- *Elévation du niveau de maîtrise des langues vivantes étrangères,*
- *Augmentation du nombre des inscriptions dans les filières du supérieur « sélectives » (CPGE, STS et IUT),*

2 : Innovation en matière d'organisation

- *Mise en place d'un accompagnement individualisé pour les élèves qui en ont besoin : ---*
- *Semaine de bilan et d'orientation en milieu d'année – Passage de trois à quatre du nombre des conseils de classe : ---*
- *Une partie du temps d'enseignement des langues réalisé en groupes de compétence : ---*
- *L'instauration de séquences de préparation à l'enseignement supérieur en fin d'année et pendant les vacances d'été ---*

3 : Modalités innovantes d'association des parents

Vous collecterez et transmettez les candidatures que vous avez retenues à la Dgesco (au maximum 10 par académies) pour le premier mars.

*Je compte sur vous.
Amitiés.*



Xavier DARCOS